

PRÉFET ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR CHEF DU TERRITOIRE DES ILES WALLIS ET FUTUNA

Mata Utu. le 10/04/2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Non respect de la réquisition administrative permettant la délivrance de carburants à tous les véhicules par les stations-service réquisitionnées à compter du mercredi 10 avril 2019

La réquisition des stations-service Proux à Wallis, Kulifatai Penisio et Katoa Kameli à Futuna, a été étendue hier au bénéfice de l'ensemble des véhicules du Territoire, à compter du mercredi 10 avril 2019. Elle avait pour but d'assurer la continuité des services publics, le maintien des communications internes et externes et, au sens large, la vie socio-économique du Territoire, mais également de prévenir tous troubles à l'ordre public, après quatre jours consécutifs de fermeture des stations-services.

Tout véhicule était donc censé pouvoir se présenter dès aujourd'hui, aux horaires habituels d'ouverture, pour pouvoir acheter du gazoil et/ou de l'essence, pour un montant maximal autorisé de 5000 francs pacifiques, jerrican compris.

Ce matin, la gendarmerie de Wallis et Futuna a constaté la fermeture des trois stations-service concernées, malgré l'ordre de réquisition préfectorale. Des constats d'huissiers ont été établis et des poursuites judiciaires seront entamées immédiatement à l'encontre des intéressés.

Une réunion entre M. le Préfet, Administrateur supérieur des îles Wallis et Futuna, les représentants de l'association des propriétaires de stations-service, la SWAFEPP et les élus de l'Assemblée Territoriale se tiendra cet après-midi à 16h00 à l'Administration supérieure.

Fermeture des stations-service mercredi 10 avril 2019 en dépit de la réquisition préfectorale permettant la délivrance de carburants à tous les véhicules, sous conditions.

Contact presse : Julie SEGONNE – Cabinet du Préfet +00681.72.11.14